

BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES AU PROGRAMME ALVÉOLE PLUS

Acteurs Publics

Collectivités territoriales :

- Une commune
- Un département
- Une région
- Une collectivité d'Outre-mer
(La Guyane, La Guadeloupe, La Martinique, Mayotte, La Réunion)
- Collectivité territoriale unique
- Collectivité à statut particulier

Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

- Communauté d'agglomération
- Communauté urbaine
- Communauté de communes
- Métropole
- Syndicat intercommunal (à vocation unique ou à vocations multiples)
- Syndicat mixte

Administrations publiques :

- Administration publique centrale (APUC)
- Administration publique locale (APUL)
- Administration de sécurité sociale

Établissement public local

Établissement public à caractère administratif (EPA)

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Autre établissement public national d'enseignement

Autre établissement public national administratif à compétence territoriale limitée

Établissement public de santé

Acteurs Privés

À vocation de service public :

- Société d'économie mixte (dont l'objet est l'exploitation d'un service public de transport ou l'habitat social)
- Société publique locale d'aménagement
- Société d'économie mixte à opération unique
- Société délégataire d'un service public de transport sur le périmètre de la délégation de service public

À vocation d'enseignement et formation professionnelle :

- Établissement d'enseignement privé sous contrat avec l'État
- Établissement d'enseignement consulaire
- Établissement d'enseignement privé reconnu par l'État
- Association agréée par l'Éducation Nationale

À vocation de logement social ou étudiant :

- Société anonyme d'HLM
- Société coopérative d'HLM
- Société anonyme de crédit immobilier (SACI)
- Société de production d'HLM (SCP HLM)
- Société coopérative d'intérêt collectif d'HLM (SCIC HLM)
- Entreprises sociales pour l'Habitat (ESH)
- Gestionnaire de foyer de jeunes travailleurs
- Gestionnaire de résidence étudiante (si association loi 1901)

Dont l'activité principale est une activité de livraison à vélo

- Associations
- Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)
- Société coopérative de production (SCOP)
- Coopératives
- Entreprises

Copropriétés à usage d'habitation

- Syndicat des copropriétaires